

La cité jardin du Levant de Mons

Lamya Ben Djaffar

Durant les Journées du patrimoine 2006, le CARHOP a mis en exergue une petite cité jardin construite par la Société Nouvelle des Charbonnages du Levant de Mons. Située le long de la route nationale Mons-Binche, elle attire l'attention des automobilistes par sa vaste plaine sur laquelle a été construite une église en béton. Nous avons souhaité mettre en valeur cette cité jardin et son église remarquable.

La Société Nouvelle des Charbonnages du Levant de Mons

La Société Nouvelle des Charbonnages du Levant de Mons¹, située sur la commune d'Estinnes-au-Val, est à l'origine de la construction de la cité du Levant du Mons. Ce charbonnage s'est constitué en 1920 à la suite du rachat de la concession de la Société Charbonnière du Levant de Mons, qui n'avait jamais exploité le sous-sol. Elle s'étendait sur une superficie de 2536 hectares. Le charbonnage fonctionna une dizaine d'année. En 1934, l'arrêt total des travaux souterrains fut décidé. A partir de 1941, en échange d'une redevance, la concession fut exploitée par la Société d'Ougrée-Marihaye, propriétaire du charbonnage de Bray. En décembre 1966, la Société Nouvelle des Charbonnages du Levant de Mons, mise en liquidation, renonça à la concession.

La cité du Levant de Mons

Afin de loger les mineurs et les employés à proximité du lieu de production, le charbonnage décide rapidement de construire une cité-jardin.

Naissance et développement de la cité jardin en Belgique²

Le concept de cité-jardin vient d'Angleterre où, lors de la Première Guerre mondiale, de nombreux architectes belges avaient trouvé refuge ainsi qu'en Hollande. Dans ces deux pays, ils étaient entrés en contact avec les milieux progressistes de l'architecture. La cité jardin devient vite un des symboles de l'émancipation de la classe ouvrière et une des solutions à la politique de reconstruction. En effet, après la Première guerre mondiale, le problème du logement ouvrier est criant. La pénurie de logements est estimée à 200 000 habitations.

En 1919, l'Etat se dote d'un nouvel outil pour résoudre cette crise du logement : la *Société Nationale des Habitations à Bon Marché*. Ses objectifs : coordonner la

¹ Pour l'histoire de Bray, consulter GARIUP, G., *Bray : son histoire, des origines à l'entité binchoise*, Bray - Bruxelles, Crédit Communal de Belgique, 1991

² Pour l'histoire du logement social, consulter *Cités-jardins en Belgique. 1920-1940*, Bruxelles, Archives d'architecture moderne, 1994 ; SMETS, M., *L'avènement de la cité-jardin en Belgique. Histoire de l'habitat social en Belgique de 1830 à 1930*, Bruxelles-Liège, Mardaga, 1977 ; *De l'Utopie au réel. 1919-1994, 75 ans de logement social en Wallonie*, Liège, Centre Culturel Les Chiroux, 1994.

politique du logement social et consentir aux associations locales de construction des prêts à taux réduits et de longue durée.

Dans un premier temps, la nouvelle société va principalement développer le concept de cité jardin pour abriter les familles ouvrières et soutenir la création de sociétés locales d'habitations. Autour de la production de logements ouvriers par des sociétés de logement ou des coopératives de locataires, se greffait un projet de vie collective, porteur de solidarité entre voisins, d'activités culturelles et sportives et d'éducation des enfants. Elaboré en périphérie des villes, le plan d'urbanisme de la cité jardin s'intègre au paysage. Les rues et les routes sont hiérarchisées. Les équipements collectifs, disposés au cœur de l'ensemble, favorisent la rencontre entre les habitants et le sentiment d'appartenance à une collectivité.

Faute de moyens financiers et de volonté politique, le concept de cité jardin est stoppé et remplacé par des cités ouvrières construites dans des espaces verts sans le moindre équipement collectif. Par ailleurs, dès 1922, une loi est votée favorisant l'accès à la propriété par l'octroi de primes importantes, promouvant ainsi l'initiative privée en matière de construction et limitant les privilèges des coopératives de locataires.

La Société d'Habitations à Bon Marché du Levant de Mons

En février 1925, à l'initiative du charbonnage, la Société d'Habitations à Bon Marché du Levant de Mons est constituée, sous la forme d'une coopérative. Elle a pour objet exclusif « *la construction, l'achat, l'amélioration, la vente et la location d'habitations et logements à bon marché, l'achat de terrains destinés à être aménagés*³ ».

En décembre 1925, la société coopérative obtient un prêt de la Société Nationale d'Habitations à Bon Marché pour construire les 80 premières maisons. La cité sera construite en plusieurs phases entre 1925 et 1931. Les maisons d'employés, situées le long de la route de Mons, côtoient celles des ouvriers qui sont situées davantage à l'intérieur de la cité. Les premières habitations ont été érigées en béton. Ce matériau a été abandonné ensuite au profit de la brique.

En 1957, la Société Coopérative d'Habitations à Bon Marché de Bray (créée en 1928) fusionne avec celle du Levant de Mons et elles constituent la Société Coopérative des Habitations Sociales de Bray et du Levant de Mons. Huit ans plus tard, ladite société est dissoute et cédée au Foyer Louviérois (1966). En 2002, à la suite du programme global de fusion et de restructuration des sociétés de logements de service public locatives, les habitations de la cité du Levant de Mons ont été transférées à la Société d'Habitations Sociales de Binche et environs.

*La vie quotidienne à la cité du Levant de Mons*⁴

Dès les premières années, les enfants de la cité suivent les cours dans une baraque en bois située à l'arrière de la salle des fêtes. Ensuite l'école, devenue communale, prend place dans des maisons du charbonnage, rue Ferrer. Depuis 1952, elle occupe les bureaux de l'ancien charbonnage.

³ Archives de la Société d'Habitations Sociales de Binche et Environs,

⁴ Pour la vie quotidienne à la cité du Levant de Mons, consulter GARIUP, G., *op.cit.*

Les habitants se retrouvaient et se divertissaient dans les deux cafés de la cité, au cinéma Columbia et lors des représentations du Cercle dramatiques de la jeunesse sportive. A la fin des années 1920, une équipe de foot, dénommée Polonia (car la majorité des sportifs étaient polonais), est constituée. Après la guerre, le F.C. Bray est créé et s'entraîne sur un terrain aménagé au bout de la rue du Parc.

La vie de la cité a été fortement marquée par la grève de 1932. Face à la détérioration des conditions de vie et à la baisse des salaires, les mineurs borains entament une grève qui s'étend rapidement aux autres bassins miniers. Les mineurs de Bray participent massivement à la grève. Etant donné que peu d'ouvriers étaient affiliés à un syndicat, la misère s'abat rapidement sur leur foyer. Privées de moyens de subsistance, de nombreuses familles de la cité sont expulsées de leur logement, le charbonnage coupe l'eau courante et l'électricité, ... A la suite de la publication du docteur Hennebert *Comment on crève de faim au Levant de Mons*, Henri Storck et Joris Ivens tourne dans la cité *Misère au Borinage* en 1933⁵.

L'église Notre-Dame du travail de Bray

A la suite de la construction de la cité du Levant de Mons, un ancien baraquement en bois datant de la guerre est transformé en église provisoire vers 1925. Cette année-là, la paroisse du Levant de Mons est créée par décret épiscopal, confirmée en 1926 par arrêté royal⁶.

En avril 1927, un terrible accident survient au charbonnage du Levant de Mons : 25 mineurs décèdent. Les funérailles de sept mineurs sont célébrées dans la modeste église par Mgr Rasneur, évêque de Tournai. La reine Astrid se rend sur le lieu de la catastrophe et visite les familles touchées par cette catastrophe minière⁷. Cette tragédie, relayée par la presse, attire l'attention du public sur la cité et son église en bois.

La fabrique d'église décide d'ériger une maison de Dieu, digne de ce nom. Afin de trouver des fonds supplémentaires, Jean-Baptiste Bondroit, curé de la paroisse lance une tombola nationale dont un des prix est une maison. Il parcourt la Belgique pour vendre des billets et récolter la somme nécessaire pour l'édification de l'église. Afin de faire fructifier l'argent récolté, il le place chez un agent de change. Malheureusement ce dernier fait faillite et une seconde collecte est organisée, rapportant moins d'argent qu'escompté. Cette mésaventure aura des répercussions sur la structure et la décoration de l'église. Par exemple, la construction du presbytère est abandonnée et la décoration intérieure actuelle est plus sobre.

L'abbé Henri Balthazar (1889-1954) est l'auteur de cet intéressant édifice religieux de style art déco. Diplômé de l'école Saint-Luc de Tournai, il enseigne le dessin et l'histoire de l'art au Collège Belle-Vue de Dinant. Il a également dessiné les plans de

⁵ Pour plus d'information, consulter HOGENKAMP, B. et STORCK, H., « Le Borinage. La grève des mineurs de 1932 et le film de Joris Ivens et Henri Storck » in *Revue Belge du Cinéma*, Bruxelles, APEC, Hiver 1983-Printemps 1984, n°6-7.

⁶ Archives de l'évêché de Tournai, dossier paroisse de Bray et archives de la Fabrique d'église Notre-Dame du Travail.

⁷ *Le Patriote illustré*, 24 avril 1927.

l'église Notre-Dame à Porcheresse (Daverdisse), érigée entre 1923 et 1924, et de l'église du Sacré-Cœur à Ciergnon en 1937.

L'église a été entièrement construite en béton, recouvert d'un enduit. Les murs d'élévation sont en béton maigre et les piliers, poutres, meneaux, seuils, linteaux, corniches, planchers, portails charpentés et voûtes sont en béton armé. Le toit est recouvert de grandes tuiles d'Hennuyères.

Il existe peu d'exemples de réalisations d'édifices religieux affichant clairement l'utilisation du béton. L'église Notre-Dame de Raincy (1923), construite par les frères Perret en France, a influencé de nombreux architectes belges : Joseph Diongre pour la réalisation de l'église Saint-Jean-Baptiste à Molenbeek (1930-1932), Robert Toussaint pour l'église Saint-Vincent à Liège (1930) et Léon Guianotte et André Watteyne pour l'église Saint-Augustin à Forest (1932).

L'église Notre-Dame du Travail est dédiée à Sainte-Thérèse de Lisieux. Au centre du portail, entourée de deux anges, Sainte-Thérèse trône sur le tympan. À droite de l'entrée, un petit oratoire lui est dédié. De nombreux éléments décoratifs géométrisés nous rappellent sa présence. Le principal d'entre eux est la rose que l'on retrouve dans l'architecture, le mobilier, la ferronnerie et le vitrail. La stylisation de ces éléments est propre à l'art déco.

Les différents hauts-reliefs sculptés dans le béton rappellent que l'église est destinée à un public composé majoritairement de mineurs. De part et d'autre de l'entrée, un mineur et sa famille accueillent le croyant. À l'intérieur, les apôtres représentés sur le maître autel (dans le chœur) ont des traits burinés qui rappellent ceux des mineurs. Les deux autres autels évoquent également, à travers le choix et le traitement des images des Saints et de Jésus, le monde du travail. Présente sur l'un d'eux, Sainte-Barbe, leur patronne.

Un sculpteur familial

Ces sculptures coulées dans le béton, sont l'œuvre de Joseph Gillain (1914-1980), connu ensuite sous le nom de Jijé, pour son talent de dessinateur de bandes dessinées.

Elève à l'École des métiers d'art de Maredsous, Jijé complète sa formation à l'Université du Travail (Charleroi), à La Cambre et à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles. Auteur des aventures de Jojo (1935), Trinet et Trinette (1939), il devient le principal dessinateur de Dupuis durant la guerre. Après celle-ci, il forme Franquin, Francis, Paape et Morris. Après un séjour au Mexique et aux États-Unis, il rentre en Europe où il dessine entre autre Blondin et Cirage, Jean Valhardy, la vie de Bernadette Soubirous. En 1966, il rejoint les éditions Dargaud où il continue les aventures de Tanguy et Laverdure. Grand prix d'Angoulême en 1977, il décède en 1980.

Outre cette réalisation, Jijé a collaboré à plusieurs reprises à des projets d'arts appliqués dans des édifices religieux et chez des privés. Citons le chemin de croix en laiton repoussé de l'église Saint-Lambert de Burre et deux tableaux ainsi qu'une fresque, aujourd'hui détruite, de l'église Saint-Joseph de Corbion.